



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 213

Texte de la question

EMPLOIS D'AVENIR

M. le président. La parole est à M. Philippe Kemel, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Philippe Kemel. Monsieur le Premier ministre, les trente premières conventions d'engagement pour les emplois d'avenir seront signées ce soir à l'hôtel Matignon. Représentants de l'économie sociale et solidaire et du monde associatif, établissements publics, collectivités territoriales : la grande mobilisation pour l'emploi franchit une étape importante. C'est une fierté pour notre majorité, c'est une fierté pour votre action.

Au cours des prochaines années, 150 000 emplois à destination des 16-25 ans seront créés grâce à la mobilisation de 2,3 milliards d'euros. Les emplois d'avenir s'inscrivent dans une stratégie globale de reconquête de l'emploi voulue par le Président de la République.

Plusieurs députés du groupe UMP. Allô ! Allô !

M. Philippe Kemel. Ils représentent une facette majeure d'un dispositif qui, avec les contrats de génération, avec vos actions en faveur du redressement productif, avec la relance du dialogue social, doit permettre à notre pays d'enrayer le cycle infernal du chômage, héritage d'un libéralisme débridé.

Ceux qui, hier, ont laissé les forces du marché plonger notre économie dans le marasme, la spéculation, se croient autorisés à vous juger. Qui comptent-ils tromper en agissant ainsi ? La vérité est pourtant d'une simplicité désarmante : après des années d'attentisme et de laisser-faire, le volontarisme est de retour au sommet de l'État, grâce à votre action.

Monsieur le Premier ministre, au cynisme et aux caricatures de ceux qui n'ont eu de cesse d'échouer, vous opposez le sérieux, la détermination, la constance. Pouvez-vous nous indiquer comment le lancement des emplois d'avenir s'intègre dans notre plan de bataille en faveur de l'emploi et quelles seront les actions à venir ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRD.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Monsieur le député, la mobilisation pour les emplois d'avenir est en marche. *(" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.)* Elle l'est, mesdames, messieurs de la majorité, de toute la gauche, parce que vous avez adopté cette grande réforme. L'objectif de créer 150 000 emplois pour les jeunes qui sont au chômage depuis trop longtemps, qui n'ont pas de qualification, qui se désespèrent et se découragent, c'est la gauche qui l'a voté, et je voulais en rendre hommage au Parlement - à l'Assemblée nationale et au Sénat. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

Elle sera mise en oeuvre tout de suite, car, face à la montée du chômage, à l'urgence, notre société a un devoir vis-à-vis de sa jeunesse. La jeunesse, aujourd'hui, c'est 20 % d'échec à l'école et à l'université : chaque année, 150 000 jeunes en sortent sans qualification, sans rien. C'est à cette jeunesse-là que la France veut s'adresser, en lui délivrant un message concret, d'espoir, pour agir dans l'urgence.

Cet après-midi, à Matignon, je signerai trente conventions d'objectifs avec des partenaires qui vont s'engager à recruter des jeunes, à les former, à leur donner un nouvel avenir. Les collectivités locales en premier lieu - les communes, les intercommunalités, les départements et les régions - *(" Avec quel argent ? " sur les bancs du groupe UMP)* mais aussi le monde de l'éducation populaire, celui de l'économie sociale et solidaire, l'ensemble du secteur médico-social, le mouvement sportif,...

M. Jean-François Lamour. C'est faux : le monde sportif n'en veut pas !

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. ...seront représentés, cet après-midi, et je signerai avec eux ces conventions d'objectifs. Il y a également les grandes entreprises publiques et les opérateurs publics ; je pense à la SNCF, à La Poste, aux grands musées, aux hôpitaux.

M. Bernard Deflesselles. Ce ne sont que des emplois publics. Et les emplois marchands ?

M. Jean-Marc Ayrault, *Premier ministre*. Mesdames, messieurs les députés, nous ne sommes pas dans la polémique quotidienne, nous sommes dans l'action.

Viendra ensuite le contrat de génération. Au mois de décembre, le conseil des ministres se prononcera, après la négociation réussie entre les partenaires sociaux. Vous aurez donc une nouvelle loi à voter, pour une nouvelle étape en faveur de l'emploi des jeunes et du maintien des seniors dans l'emploi. Nous ne baissons pas les bras, nous nous battons, car la lutte contre le chômage est un combat de tous les instants ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Kemel](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 213

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 octobre 2012](#)